

## "Un investissement à long terme"

RÉF. Édition Hockey, août 2005

La saison du hockey arrive à grands pas, ce qui veut dire que vous serez de retour dans les estrades de l'aréna plusieurs fois par semaine pour assister à toutes les pratiques et les parties. En tant qu'amateur de hockey et fan inconditionnel de votre jeune sportif, cela n'est pas une obligation, mais un réel plaisir pur vous! De fait, vous aimeriez peut-être vous impliquer avec l'équipe, mais vos talents de patineur ou en techniques de coaching laissent à désirer et vous empêchent de proposer votre aide... Pourquoi alors ne pas vous impliquer plutôt à titre de préposé en sécurité au hockey? J'entends déjà : "Mais qu'est-ce que ça mange en hiver un préposé en sécurité?" C'est ce que j'ai l'intention de vous faire découvrir dans les lignes qui suivent en vous expliquant toute l'importance que peut avoir la personne qui occupe ce poste au sein d'une équipe de hockey...

Selon le règlement 2.5 du livre des règlements administratifs d'Hockey-Québec, "Une équipe doit avoir parmi son personnel d'encadrement un préposé à la santé et sécurité au hockey. La personne détenant le grade de préposé à la santé et sécurité au hockey doit obligatoirement faire partie du personnel qui agit au niveau de l'équipe sur le banc lors d'un match (...) Une équipe qui ne se conforme pas à la réglementation au 31 décembre de l'année en cours ne pourra plus au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours, participer à toute activité sanctionnée par Hockey-Québec.". Tous les entraîneurs doivent suivre le volet de santé et sécurité du programme de certification des entraîneurs d'Hockey Canada, dans le but d'obtenir leur reconnaissance en tant qu'entraîneurs. Par contre, malgré le fait qu'ils soient qualifiés, souvent dans le feu de l'action, ils ne sont pas toujours "disponibles" pour venir en aide à un joueur blessé ou pour régler une situation qui enfreint la sécurité des joueurs. D'où l'importance de former d'autres bénévoles qui ne demandent pas mieux que d'aider une équipe.

Le programme de santé et sécurité de hockey est en fait une initiative de Hockey Canada. L'objectif premier de ce programme est de rendre le sport du hockey le plus sécuritaire et agréable possible. Ce programme fournit aux préposés en santé et sécurité une banque d'outils et de renseignements leur permettant de toujours prioriser la sécurité des joueurs en tout temps. Cette responsabilité s'applique dans toutes les sphères du hockey : autant sur la glace qu'à l'extérieur (dans les vestiaires, les activités d'équipe, les tournois à l'extérieur...).

Le programme traite de plusieurs sujets intéressants touchant différents aspects médicaux et non médicaux pouvant affecter la sécurité et le bien-être des joueurs. Parmi les sujets "médicaux", on parle, entre autres, de blessures, de prévention de blessures; on fait un survol des premiers soins à apporter à un joueur en cas de blessures; on traite de blessures à la tête (commotion cérébrale), de blessures à la colonne, etc. Le volet non médical de la formation est un noyau très important de cette formation.

Des sujets plus spécifiques au hockey sont également traités : le plan d'action en cas d'urgence, la politique de retour au jeu, la gestion du risque, les assurances et autres formulaires, l'équipement protecteur, le code d'éthique ainsi que l'abus et le harcèlement, qui occupent une place de premier plan dans la formation.

Il est important de mentionner que même si vous êtes un professionnel de la santé et que vous désirez vous impliquer en tant que préposé en sécurité au hockey, vous devez tout de même faire cette formation. Ainsi, aucune équivalence n'est accordée en raison des nombreux modules non médicaux du programme. Ces modules sont en fait essentiels afin d'assurer et d'améliorer la sécurité et le bien-être des joueurs au hockey. Par contre, il est bien évident que votre "background" ne pourra qu'être un atout important de plus pour votre équipe!

En terminant, je me dois de vous rappeler que ce programme est offert à tous, peu importe votre talent de hockeyeur! Toute personne qui désire s'impliquer au sein d'une organisation de hockey et qui prend à cœur la sécurité des joueurs au hockey est la bienvenue! Le programme est habituellement d'une durée de six à huit heures (cela peut varier légèrement, selon les régions). La certification de ce cours est valide pour une durée de 5 ans. Alors qu'est-ce qu'une petite journée de formation pour un bon investissement à long terme! Si vous désirez vous impliquer avec une équipe et même si vous voulez en savoir plus, sans vous impliquer d'une manière officielle, n'hésitez pas à vous informer auprès de votre région pour connaître les détails des prochaines formations en santé et sécurité offertes.